

Pays de la Loire, Sarthe

Le Mans

impasse du Tyrol, rue Bobette, rue du docteur Calmette, impasse Binois, allée des Pompes, rue du Loir

Les cités castors du Mans

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72059409

Date de l'enquête initiale : 2019

Date(s) de rédaction : 2022

Cadre de l'étude : inventaire topographique Les faubourgs manceaux

Auteur(s) du dossier : Marie Ferey

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

Désignation

Aires d'études : Mans (Le)

Localisation

Précision localisation :

Historique

Au Mans, six ensembles ont été identifiés comme étant des constructions dites "castors" soit des maisons construites par leur habitant regroupé en société pour acquérir les terrains et s'entraider (dans la plupart des cas) à la réalisation des maisons.

Trois ensembles sont réalisées par la société dite des castors de la Sarthe qui a pour particularité d'utiliser des maisons Phénix. La cité Bobette contenant 20 logements, la cité du Gibet également de 20 maisons et quatre maisons rue du docteur Calmette.

Le groupe d'habitation des castors de l'Eau est situé impasse du Tyrol et est composé de huit maisons.

La société des castors de l'Air pur réalise dix-huit maisons rue de l'Air pur.

Enfin le plus grand ensemble est construit par la société civile immobilière des castors du Rail autour de la rue du Loir et compte 40 maisons.

Tous ces lotissements sont construits dans les années 1950. Le premier est celui de l'Air Pur dont les travaux débutent le 25 juin 1953 suivi par les castors de la Sarthe à la cité du Gibet le 2 juillet 1953, rue du Docteur Calmette le 23 juillet 1953 et à la cité Bobette le 24 juillet 1953. L'année suivante les castors du rail débutent les travaux de la Culterie le 17 août 1954 et la même année, le 30 décembre 1954, les castors de l'Eau amorcent les travaux de l'impasse du Tyrol. L'ensemble de ces lotissements sont achevés entre 1955 et 1959.

A l'exception de la société des Castors du Rail qui regroupe exclusivement des employés de la SNCF et les Castors de l'Eau montée par des employés municipaux de la ville du Mans, les autres groupements ne sont pas constitués par des salariés d'une même structure.

Pour tous les lotissements, sauf rue du Docteur Calmette, le réseau viaire a été créé lors de la construction des maisons.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Description

Les lotissements Castors manceaux sont au nombre de 6. Ils sont constitués de maisons individuelles toutes réalisées en béton préfabriqué.

Références documentaires

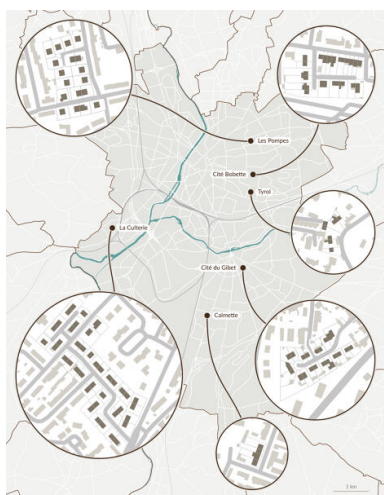
Documents d'archive

- Archives municipales du Mans ; 72 W 70. Permis de construire déposés par les castors de la Sarthe, 1953.
- Centre historique des archives de la SNCF ; 467 LM 40. Documents relatifs à la construction de la cité de la Culterie, 1953-1959.
- Archives municipales du Mans ; 72 W 143. Permis de construire pour les maisons de la cité de la Culterie, 1954.

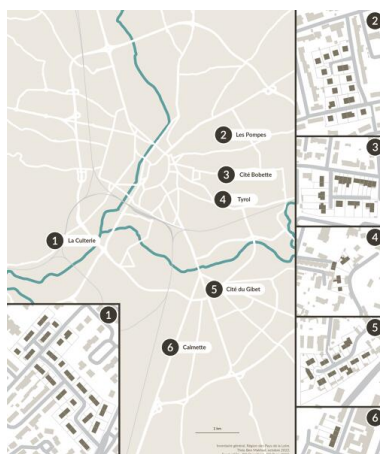
Bibliographie

- COLLECTIF. **Le Mans : Métamorphoses d'une ville.** Editions Bordessoules, 1987, 220 p.
- DE ROSNAY, Robin. *L'autoconstruction, un mode d'accès alternatif à la propriété dans les années 1950. Etude de cas des castors du Rail mancaux.* Mémoire de Master 1 à l'université du mans, sous la direction d'Hervé Guillemain et Marie Ferey, 2022.

Illustrations



Carte d'implantation des lotissements "castors" à l'échelle du Mans.
Dess. Théo Ben Makhad
IVR52_20237200227NUDA



Localisation des quartiers des Castors.
Dess. Théo Ben Makhad
IVR52_20227201271NUDA



Vue d'une maison "castor"
au lotissement Bobette.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227200913NUCA



Vue d'une maison phénix
au lotissement Bobette.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227200916NUCA



Vue de pavillons doubles
impasse du Tyrol.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227200933NUCA



Vue d'un pavillon, cité du Gibet.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201264NUCA



Vue de pavillons doubles dans le
lotissement des castors du rail.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20237200265NUCA



Vue de pavillons
jumeaux, cité du Gibet.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201262NUCA



Vue de maisons doubles avec
terrassment, impasse du Tyrol.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227200934NUCA



Vue de la cité castors dite du rail.
Phot. Paul Hamelin
IVR52_20227200807NUCA



Vue de pavillons
jumeaux, cité du Gibet.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201261NUCA



Vue d'un pavillon avec faux
joint en façade, cité du Gibet.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201260NUCA



Vue de pavillons
jumeaux, cité du Gibet.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201265NUCA



Vue de pavillons
jumeaux, cité du Gibet.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201259NUCA



Vue de pavillons jumeaux dans
la raquette de retournement
de la cité du Gibet.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201263NUCA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

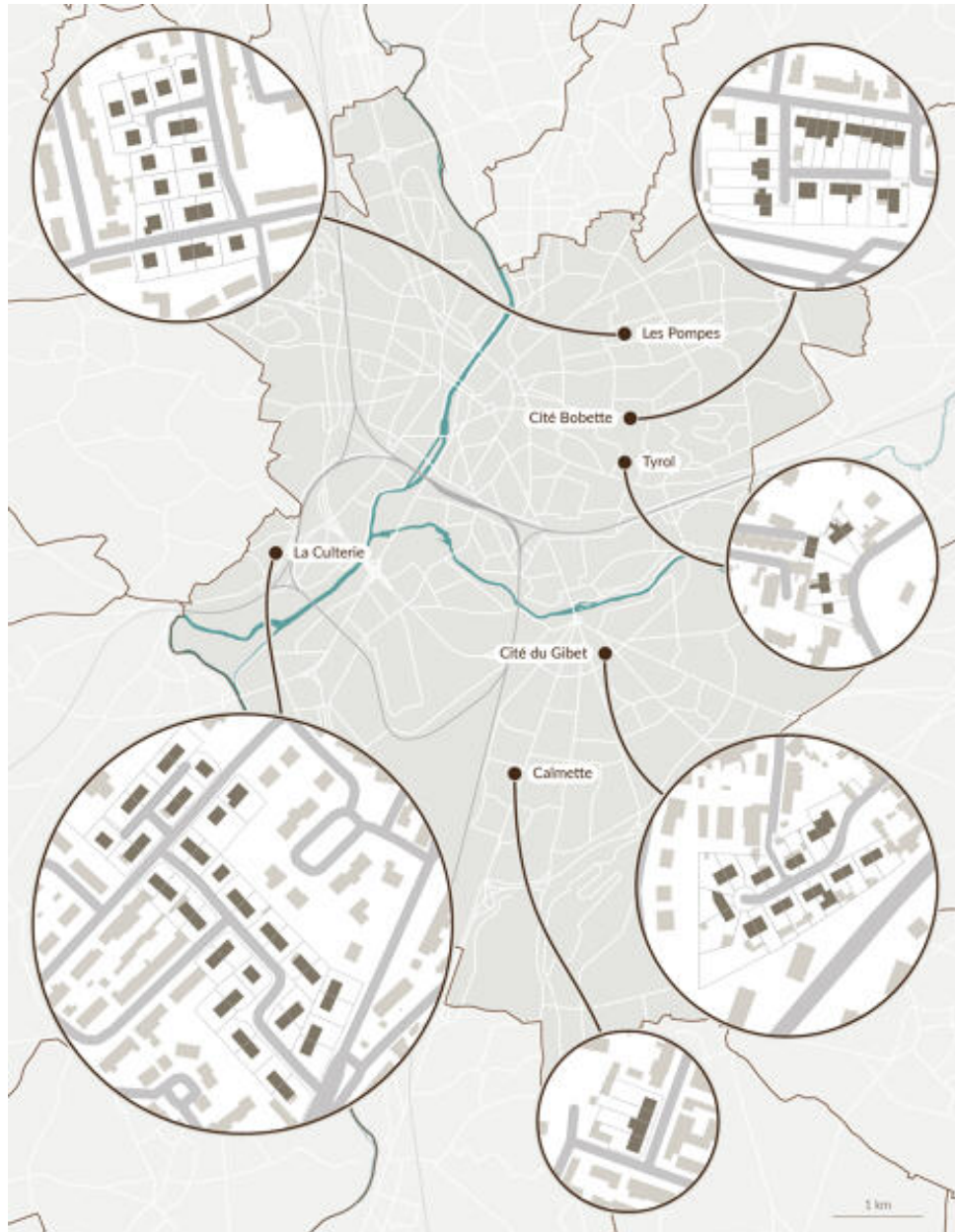
Les faubourgs du Mans : présentation de l'aire d'étude (IA72058859) Pays de la Loire, Sarthe, Le Mans, avenue Rubillard, avenue Gambetta, avenue Olivier-Heuzé, route de Sablé, boulevard Anatole-France, rue Montoise, boulevard Carnot, rue Prémartine, rue de l'Eventail, avenue Bollée, rue de la Mariette, boulevard Winston-Churchill, avenue du Docteur-Jean-Mac, rue de Ruaudin, avenue Félix-Geneslay, avenue Georges-Durand

Oeuvres en rapport :

Lotissement des Castors du Rail dit de la Culterie (IA72059408) Pays de la Loire, Sarthe, Le Mans, rue du Loir, rue des Lucioles, impasse des Castors

Auteur(s) du dossier : Marie Ferey

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



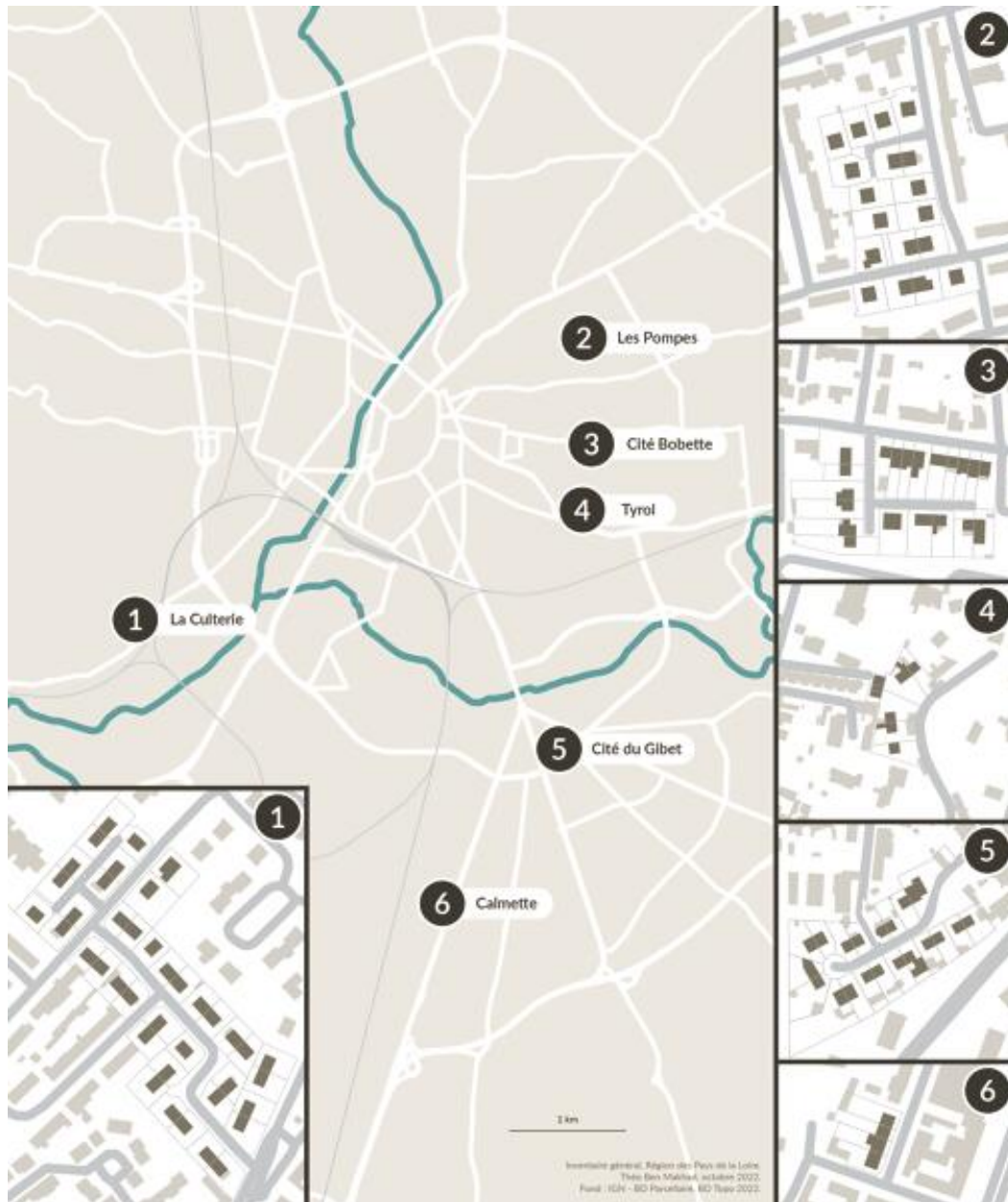
Carte d'implantation des lotissements "castors" à l'échelle du Mans.

IVR52_20237200227NUDA

Auteur de l'illustration : Théo Ben Makhad

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Localisation des quartiers des Castors.

IVR52_20227201271NUDA

Auteur de l'illustration : Théo Ben Makhad

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'une maison "castor" au lotissement Bobette.

IVR52_20227200913NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'une maison phénix au lotissement Bobette.

IVR52_20227200916NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de pavillons doubles impasse du Tyrol.

IVR52_20227200933NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'un pavillon, cité du Gibet.

IVR52_20227201264NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de pavillons doubles dans le lotissement des castors du rail.

IVR52_20237200265NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de pavillons jumeaux, cité du Gibet.

IVR52_20227201262NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de maisons doubles avec terrassement, impasse du Tyrol.

IVR52_20227200934NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la cité castors dite du rail.

IVR52_20227200807NUCA

Auteur de l'illustration : Paul Hamelin

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de pavillons jumeaux, cité du Gibet.

IVR52_20227201261NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'un pavillon avec faux joint en façade, cité du Gibet.

IVR52_20227201260NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de pavillons jumeaux, cité du Gibet.

IVR52_20227201265NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de pavillons jumeaux, cité du Gibet.

IVR52_20227201259NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de pavillons jumeaux dans la raquette de retournement de la cité du Gibet.

IVR52_20227201263NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation